



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA MISSION DE SUIVI DES COURS D'EAU, CONDUITE DES TRAVAUX ET RECAPITULATIF DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

ANNEE 2008

Rapport au 3/12/08

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout a souhaité mettre en place un entretien régulier suite aux travaux de restauration réalisés par des entreprises pour rattraper cinquante ans d'abandon des berges de rivière.

Ces travaux d'entretien s'inscrivent dans une continuité afin de préserver le milieu naturel tout en prenant en compte les impératifs des bassins économiques que traversent l'Agout et le Thoré.

↳ Encadrement de l'équipe, définition et suivi des travaux

Définition des tâches à accomplir sur les chantiers :

Encadrement de l'équipe d'entretien qui ont des profils différents : BEPA travaux forestier, BPA sylviculture et travaux forestiers. Un apprenti, est placé sous la responsabilité du chef d'équipe afin d'apprendre les bases du métier jusqu'à la fin de sa scolarisation fin septembre.

Repérage annuel de l'état des cours d'eau (descente de 150km à pied ou canoë) et cartographie.

Proposition d'un programme annuel d'entretien et pluriannuel pour les années futures.

Définition précise des travaux et des modalités d'exécution sur le chantier.

Nature des travaux :

Enlèvement des embâcles et du bois mort sur berge.

Abattage des arbres penchés, dessouchés.

Traitement de la Renouée du Japon.

Ramassage des déchets.

Ce travail en rivière nécessite une bonne connaissance du milieu naturel mais aussi des compétences pratiques liées au métier de forestier. Une vigilance quotidienne est indispensable en ce qui concerne la sécurité (vêtements, règles à respecter,...) car aux risques classiques du travail de bûcheronnage et de débardage, s'ajoute le risque spécifique lié aux chantiers qui se déroulent en bord de rivière.

Le rôle du chef d'équipe est de confier ces différentes actions aux personnes de l'équipe les mieux à même d'y répondre, chacune ayant des compétences bien particulières et de veiller au bon fonctionnement de l'ensemble.

↳ Organisation du travail sur chantier

L'équipe tourne en deux groupes de trois ou deux afin d'acquérir un rendement optimal, notamment pour l'utilisation du matériel (tracteur équipé forestier, tracteur équipé forestier avec une grue forestière à l'arrière et 2 bateaux).

Le technicien de rivière assure les relations avec les propriétaires riverains pour expliquer la démarche et régler notamment l'évacuation du bois remonté hors d'eau, en collaboration avec le secrétariat du Syndicat (courrier personnalisé à chaque riverain) avant l'arrivée de l'équipe, sur place le chef d'équipe prend le relais pour d'éventuels problèmes.

De manière générale, le technicien et chef d'équipe effectuent des visites sur le terrain pour quantifier les jours de chantier, analyser les tâches à accomplir et le type de matériel à utiliser. Cela permet notamment de préciser le planning d'entretien qui a été établi initialement, de graduer l'intensité de notre intervention suivant les réalités du terrain.

↳ Gestion du matériel

Il faut assurer le renouvellement du consommable, (chaîne de tronçonneuse, huile biodégradable,...) le bon fonctionnement de l'outillage, des véhicules,... Cela implique des contacts fréquents avec nos différents fournisseurs.

De plus, le technicien de rivière chef d'équipe doit répartir le matériel sur les différents chantiers suivant les besoins et le type de travail à réaliser.

Il est nécessaire quelquefois de faire appel à des prestataires de service pour effectuer certaines tâches (entreprises de T.P.).

↳ Formation

Recyclage SST (médecine du travail, LABRUGUIERE)

Habilitation électrique suivi par le chef d'équipe et le technicien pour les stations d'alerte de la vallée du Thoré.

Formation au CFPPA d'Auterive (31) pour le technicien de rivière

↳ Chantiers réalisés cette année

Pour le Thoré, de Labruguière jusqu'à la confluence avec l'Agout.

Pour l'Agout, du pont de Saix jusqu'à Aupillac.

De la chaussée de St Paul Cap de Joux jusqu'en Gayraud.

Du moulin du Carla jusqu'au ruisseau de Rouch.

Voir tableau et cartes ci-joint





↳ Etat des cours d'eau

Suite aux intempéries des 28 et 29 janvier 2006, des travaux ont été réalisés. En effet, les cours d'eau de la vallée du Thoré ont été touchés par la formation de glace (phénomène de surfusion) obstruant ces derniers par des branches cassées et des arbres cassés ou déracinés. Une majorité de ruisseaux ont été nettoyés, mais il en reste encore où l'on peut intervenir.

Les atterrissements sont très développés sur le Thoré ainsi que sur l'Arnette, et la végétalisation est très active (colonisation par les peupliers), ce qui entraîne des travaux plus longs pour traiter ces points (grandes surfaces à traiter). Ce point est étudié dans le cadre du Plan de Prévention des Inondations de la vallée du Thoré.

Sur l'Agout et le Thoré on remarque, chaque année, que les travaux deviennent de plus en plus basiques. Ils sont essentiellement composés d'abattages d'arbres morts ou trop penchant et de ramassage de déchets. Le volume des embâcles à extraire est de plus en plus faible d'année en année. Pour l'Agout, la relative instabilité de l'ensemble des berges et les montées d'eau rapide provoquent toujours un apport de bois non négligeable, même s'il n'est pas comparable à ceux traités en phase de restauration. Les îles sont particulièrement surveillées, pour exercer un contrôle de la végétation qui permettent de préserver les habitats, l'écoulement et des conditions d'intervention acceptables. On note un réel effet des travaux d'entretien sur l'état de la ripisylve, car les secteurs traités récemment sont repérables sur le terrain.

MILHET Antoine